

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs les Représentants de nos Administrations communales et Autorités locales , du monde clérical et d'Associations diverses , Mesdames, Messieurs et chers amis, vous êtes les bienvenus ! Bondjoû a tèrtoutes èy-a tèrtous, brâvès djins !

Merci de nous avoir fait l'honneur de répondre à notre invitation, ça fait chaud au cœur !

Mes chers amis, l'homme qui vous parle est un homme heureux de la réalisation d'un vœu qu'il espérait beaucoup voir se concrétiser. En effet, il y a plus de quatre ans maintenant, alors qu'en pérégrination à la recherche de chapelles et potales implantées sur notre Entité, pour tenter de ne rien oublier dans mes recherches d'éléments cadastraux immobiliers, mobiliers et autres, qui devaient constituer la base de mon ouvrage intitulé « Église, Temple et Chapelles ou l' Histoire des paroisses de notre Entité » , j'avais lancé un cri d'alarme à nos Institutions pour les impliquer dans un devoir de mémoire relatif à la sauvegarde de notre Patrimoine, **avant qu'il ne soit trop tard pour le faire !**

À l'époque, je n'avais pas été entendu, mis à part les encouragements de quelques proches et notamment de mon ami Jean-Pierre, Monsieur Dehan, pour ceux qui ne le connaîtrais pas, et qui lui aussi comme moi, et quelques autres, est un amoureux respectueux de notre Patrimoine.

J'avais ensuite proposé ce projet au Comité de notre Cercle d'Histoire ; *d'èn' èfèf, èn' disons-t-i nèn qu' on èst toudis pus foûrt èchène què tous seû !* ; et cette future entreprise reçut une chaleureuse adhésion de mes amis que je remercie grandement, et je voudrai aussi tout de suite remercier M. Nérynck et sa famille, propriétaires de cette jolie Chapelle des Affligés, pour nous avoir fait confiance lorsque nous leur avons présenté ce projet.

Et, comme c'est de tradition dans notre Cercle, des commissions se constituent pour appréhender, étudier et réaliser des thèmes historiques à développer et à mémoriser ou, comme c'est présentement le cas, de projets de restauration de notre patrimoine,. . . et spontanément, cette « Commission Chapelle » s'est constituée composée de Bernadette Dumonceau, de René Vancaeneghem, de Marcel Molle, de Gérard Duhaut

et de notre ami Jean-Luc, Jean-Luc Goossens pour ceux qui n'aurait pas le privilège de le connaître, et que je veux remercier au nom de tous ses amis de notre Association, pour sa volonté de mener à bien la tâche qu'il s'était spontanément imposée dans ce projet, bien aidé par notre ami Cyprien, et à savoir ; la pose des enduits, peintures intérieures et extérieures de la chapelle ; touche finale qui donne à la Maison de Notre-Dame des Affligés, une vision combien resplendissante qu'elle n'avait jamais connue. Merci Jean-Luc, pour ta gentillesse, ton courage et la force démontrée à vouloir terminer ce beau travail dans des conditions que nous savions très inconfortables pour toi ; je crois qu'ils méritent bien tous, quelques bravos !

Merci aussi, à notre Administration communale et à M. Dehan, notre Échevin du Patrimoine et des travaux, pour l'aide apportée.

De par ses statuts, notre Cercle d' Histoire de l'Entité de Courcelles se veut apolitique et laïc, et c'est donc l'aspect " sauvegarde du patrimoine local " qui est ici, mis en exergue, et non le caractère religieux du bâtiment, notre Cercle n'a donc pas vocation de restaurateur de toutes les chapelles et potales de notre Entité, et , je me permettrai ce nouveau petit cri d'alarme à l'attention des riverains, des paroissiens , des Conseils de Fabrique d'église et des volontaires de toutes les paroisses de l'Entité, soucieux de la préservation de nos biens ; investissez-vous aussi mes amis , pour aider à la sauvegarde de notre patrimoine que nous ont légué vos parents, nos parents à tous !

Alors, pour anticiper un peu à une des premières remarques qui pourrait être évoquées pour justifier une forme d'excuse à ces engagements, et qui est : « mais c'est une question de sous » , vous devez savoir que ces travaux estimés à quelques 6.000 € , ont été possibles à réaliser sans intervention financière communale, ni d'aucune autre Institution d'ailleurs ; les fonds ayant été réunis par la souscription d'une soixantaine de donateurs, qui spontanément, ont répondu à notre appel ; qu'ils soient grandement remerciés, vous les découvrirez énoncés dans le petit livret reprenant les différentes phases de la restauration de la chapelle et vendus au prix de 5 euros, qui permettront aussi de couvrir une partie des frais de restauration.

Enfin, je voudrais en ce moment bien choisi, clamer ma fierté et l'honneur qui m'est dévolu de présider notre « Cercle d'Histoire de l'Entité de Courcelles », avec le privilège d'œuvrer avec une équipe de près de 20 amis et Membres-Associés, volontaires, décidés et de très grande valeur oeuvrant, soyez-en bien convaincu, sans soucis de gloriole ni de prétention, mais tous animés du même dessein : Mémoriser et valoriser la grande Histoire des communes de notre Entité de Courcelles, aux passés plus que millénaires.

Et pour conclure ce petit exposé, je ne pouvais pas terminer mon accueil et la présentation de cette belle réalisation, sans évoquer la pensée qu'un de nos concitoyens nous a transmise, et que je paraphraserai ; voilà ce que nous écrivait ce Grand Monsieur :

« Comme une horloge du temps aux multiples aiguilles, chapelles, églises, et temples marquent notre route, nos sentiers, nos champs et nos villages, véritable miroir du cadran qui égraine nos vies. De leur empreinte vieillissante, faite d'espoir, et de foi en l'avenir, ils écrivent souvent le grand livre des familles et chaque page reste gravée du souvenir d'une époque s'éloignant peu à peu. » C'était signé : Jean-Pierre Dehan

Encore un tout grand merci pour votre présence et de la bonne attention que vous m'avez réservés ; Monsieur Claude Henry, notre secrétaire bien-aimé, va maintenant et pour sa plus grande joie, nous évoquer l'historique de cette belle aventure.

Et n'oublions pas mes amis, car vous êtes tous mes amis, qu'après cette petite cérémonie, nous vous invitons à prendre le verre de l'amitié, et plus, si souhaité .